

<https://www.pressegauche.org/Construction-ferroviaire-Grande-victoire-de-la-CSN-Construction-pour-les>



Construction ferroviaire - Grande victoire de la CSN-Construction pour les manoeuvres !



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 28 mai 2020 - La CSN-Construction se réjouit du changement d'engagement du Canadien Pacifique (CP) dans le dossier de la construction du chemin de fer en Estrie. Alors que nous demeurons actifs sur les chantiers de construction et dans la communauté, nous avons appris que le CP a avisé les municipalités du corridor ferroviaires de l'Estrie et de la Montérégie que son sous-traitant embaucherait des poseurs de rails détenant des certificats de compétence de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

« Nous sommes excessivement heureux d'avoir réussi à faire entendre raison au CP. Nos efforts ont porté fruit. C'est une grande victoire pour les manoeuvres cheminots du Québec, pour qui nous nous sommes toujours battus. Nous espérons que le sous-traitant du CP reconnaîtra l'expertise des manoeuvres québécois en les embauchant plutôt que d'aller chercher des certificats de compétence de la CCQ pour les travailleurs de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Nous continuons de surveiller de près ce dossier afin que la Loi québécoise R-20, la convention collective du génie civil et les droits des travailleurs et travailleuses de la construction d'ici soient respectés », se réjouit le vice-président du secteur génie civil et voirie, Jean-Luc Deveaux.

Par ailleurs, la CSN-Construction demande un peu plus de proactivité de la part de la CCQ dans cette enquête. Les travailleurs et travailleuses de la construction ne devraient pas subir de délais indus en raison de la lourdeur des structures administratives de la Commission.

D'autres gains pour les municipalités

Toujours présente et à l'écoute de la communauté, la CSN-Construction réitère son appui auprès des municipalités de l'Alliance du corridor ferroviaire Estrie Montérégie (ACFEM) afin que le CP pose des rails de catégorie 4 plutôt que de catégorie 3.

« Les rails de catégorie 4 permettraient le transport de passagers, en plus du transport de marchandises et de matières premières. Cette bonification favoriserait le développement économique régional et l'industrie touristique de l'ACFEM à long terme, alors que Lac Mégantic, entre autres, a déjà été durement touché. Cette modification coûterait 25 millions de dollars, mais se ferait à coût nul pour le CP », soutient le président de la CSN-Construction, Pierre Brassard.

La CSN-Construction a déjà entrepris des discussions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il absorbe ces coûts, tel que demandé par l'ACFEM. La CSN-Construction entreprendra des démarches similaires sous peu auprès du gouvernement provincial.

Les travaux du CP sont effectués sur la ligne qui relie Montréal jusqu'à la frontière du Maine, en passant par Lac Mégantic.